

# FAYENCE

*C'est Vous*

N°2 - Avril 2021



*Riche de son passé, tournée vers l'avenir...*

[www.ville-fayence.fr](http://www.ville-fayence.fr)



Mairiedefayence



mairie\_de\_fayence

# SUPER



## FAYENCE



**En magasin, au drive ou en livraison, toujours à vos côtés**

*Fiers d'être*  
Commerçants  
**autrement**

### Nos services



**Lundi au Samedi 8h30 - 20h00 • Dimanche 8h30 - 13h00**

**BOULANGERIE Lundi au Samedi 7h30 - 19h30**

**Tél. 04 94 76 22 42**

 **Super U Fayence**

*Nos horaires peuvent varier en fonction des directives sanitaires*



## Sommaire

<b>Vie Institutionnelle</b> .....	<b>P4</b>	Tenir et se faire vacciner, car en fin de compte, quel est le risque vaccinal comparé à la COVID? Se faire vacciner, c'est un geste de santé pour soi, pour ses proches, c'est aussi un geste citoyen, car plus nous serons vaccinés, plus vite nous pourrions espérer que l'étau se desserre pour rendre de la sérénité à nos aînés et de l'espérance à nos jeunes.
<b>Urbanisme</b> .....	<b>P8</b>	
<b>Enfance</b> .....	<b>P10</b>	
<b>Et si on sortait à Fayence ?</b> .....	<b>P11</b>	Sous l'égide de vos élus, la Communauté de Communes a ouvert à Fayence un centre de vaccination de proximité. Une gageure que nous avons tenue. Merci à toutes celles et tous ceux, élus, personnels soignants et bénévoles qui, impliqués à des degrés divers, ont fait que cela soit possible.
<b>Solidarité</b> .....	<b>P16</b>	
<b>Evenements - Sports - Culture</b> .....	<b>P20</b>	
<b>Expression de l'opposition</b> .....	<b>P23</b>	Le Conseil Communautaire et le bureau communautaire (ensemble des Maires) ont par ailleurs préparé les grandes lignes de la politique du Pays de Fayence en ce qui concerne l'eau et l'assainissement, les déchets, la santé, les projets structurants et les grands axes d'aménagement du territoire. Je vous en tiendrai informé au fur et à mesure des études et réalisations.

**Vous souhaitez voir votre publicité dans le prochain numéro ?**  
**Contactez Imprim'Sud**  
**04 94 50 29 06**  
**contact@imprim-sud.fr**

Edité par :  
 Mairie de Fayence - 83400 Fayence  
 Dir. de la publication : Bernard Henry - maire de Fayence  
 Rédacteur en chef : Alain Bourderau  
 Conception et impression : Imprim'Sud 83440 Tourrettes  
 Photos : mairie de Fayence et contributeurs  
 Photo 4e de couverture : OTIPF  
 Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite sans l'autorisation écrite de la mairie de Fayence. Les annonceurs sont responsables de leur message. En aucun cas, la responsabilité de la ville de Fayence ne pourra être engagée.  
 Edition numérique / Numero ISSN : 2777-9165

2, place de la République  
 83440 Fayence - ville-fayence.fr  
 04 94 39 15 00 - contact@ville-fayence.fr



Fayençoises, Fayençois, mes chers concitoyens,

La majorité que vous avez élue travaille. L'opposition s'oppose, persiste et signe dans son dénigrement. Rien de bien nouveau sinon qu'aujourd'hui, dans sa volonté affichée d'être constructive (!), elle engage des actions en justice contre la municipalité. Actions dont elle a été déboutée sur une séance du conseil municipal à laquelle elle n'a pas assisté. Il fallait oser!

En cette période difficile, plus que jamais, nous devons nous rassembler. La crise dure et risque de durer encore quelque temps. Les incertitudes sur la vaccination et les certitudes sur le manque de vaccins, les errements d'un exécutif coincé entre les aspirations légitimes des citoyens, ses engagements européens, la réalité de celles et ceux qui s'épuisent dans cette nébuleuse d'ordres et de contre-ordres, font que les Français ont l'impression qu'ils ne verront jamais le bout du tunnel. Et pourtant il faut tenir, tenir aujourd'hui et tenir demain.

Tenir et se faire vacciner, car en fin de compte, quel est le risque vaccinal comparé à la COVID? Se faire vacciner, c'est un geste de santé pour soi, pour ses proches, c'est aussi un geste citoyen, car plus nous serons vaccinés, plus vite nous pourrions espérer que l'étau se desserre pour rendre de la sérénité à nos aînés et de l'espérance à nos jeunes.

Sous l'égide de vos élus, la Communauté de Communes a ouvert à Fayence un centre de vaccination de proximité. Une gageure que nous avons tenue. Merci à toutes celles et tous ceux, élus, personnels soignants et bénévoles qui, impliqués à des degrés divers, ont fait que cela soit possible.

Le Conseil Communautaire et le bureau communautaire (ensemble des Maires) ont par ailleurs préparé les grandes lignes de la politique du Pays de Fayence en ce qui concerne l'eau et l'assainissement, les déchets, la santé, les projets structurants et les grands axes d'aménagement du territoire. Je vous en tiendrai informé au fur et à mesure des études et réalisations.

Sur le plan local, nous avons voté le DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) et le budget, fragile certes en cette période de baisse des dotations de l'État, et de chute des recettes locales, mais néanmoins tourné vers l'avenir.

Un avenir avec le plaisir retrouvé de déambuler dans les rues d'un village entretenu, fleuri, où la deuxième tranche des travaux de pavage du centre ancien se termine, et où des vitrines à l'abandon s'animent.

Ce n'est qu'un début. Nous travaillons sur la réorganisation du marché et sur la halle des producteurs locaux qui devrait ramener auprès de la population des commerces de proximité. Au grand dam de l'opposition qui voyait en ces lieux, un espace d'échanges (!) et de danses folkloriques. Leur opposition à ce projet est tenace : peut-être des promesses faites lors de la campagne électorale, et envolées avec la défaite? Quoi qu'il en soit, nous poursuivrons, car nous sommes persuadés que c'est une des solutions pour redonner vie à notre beau village.

Une fois encore, ne nous laissons pas gagner par la sinistrose du moment. Soyons tournés vers l'avenir, celui de nos jeunes, celui de Fayence, parce que FAYENCE C'EST VOUS!

*Bernard Henry*

En 2019, la production résiduelle d'ordures ménagères du Pays de Fayence (c'est-à-dire ce qui reste après la collecte sélective dans les conteneurs gris) a été de 10628 tonnes sur une production de 27705 tonnes, soit 39 % de nos déchets qui finissent enfouis. Il faut trier davantage et mieux en valorisant les gestes de tri avec l'ambition de réduire à 8000 tonnes par an à l'horizon 2025 la production d'ordures ménagères résiduelles. D'autre part, la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) appliquée par l'État sur chaque tonne de déchets enfouis va passer de 27,50 € TTC en 2020 à 71,50 € en 2025.

Oui nos déchets, si nous n'y prenons garde, vont nous coûter de l'or.

Pour s'attaquer à ce qui va devenir un fléau, les élus communautaires ont, par une délibération en date du 8 décembre 2020, approuvé le principe du passage de l'actuelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) vers la redevance incitative (RI). Il s'agit d'un financement plus juste de la gestion des déchets dépendant de la quantité produite par chaque famille, tout comme nous payons notre eau, notre électricité et notre gaz.

Le principe est simple : plus on produit d'ordures ménagères résiduelles, plus la facture sera élevée. Plus on trie et on recycle, moins on produit de déchets résiduels ultimes à enfouir, moins on paie. Soyons clair : notre facture ne va pas baisser d'une manière spectaculaire, mais on limitera l'effet du passage de 27,50 € à 71,50 € la tonne.

Quelques explications :

• **Pour les ordures ménagères :**

♦ Chaque famille ou professionnel sera doté d'un bac roulant dont le volume sera différent selon la taille du foyer. Ce bac sera équipé d'une puce

d'identification qui permettra au camion de collecte d'identifier l'usager et de comptabiliser le nombre de levées de son bac.

♦ Pour les logements collectifs ou pour les habitations ne pouvant être desservis en porte-à-porte, des bacs de regroupement seront mis en place. Des badges individuels permettront l'ouverture des trappes d'accès à ces conteneurs collectifs et comptabiliseront le nombre de dépôts de sacs.

• **Pour les emballages et papiers :**

♦ Comme pour les ordures ménagères, chaque famille ou professionnel sera doté d'un bac roulant individuel dans lequel les emballages et papiers pourront être mélangés.

♦ Pour les collectifs ou pour les habitations ne pouvant pas être desservis individuellement, les emballages et papiers devront être apportés dans des colonnes de tri réparties sur le territoire.

• **Pour le verre :**

La collecte aura lieu pour l'ensemble du territoire aux points d'apport volontaire.

Quel calendrier ?

Bien sûr une telle démarche ne va pas s'accomplir en un jour. Il faut lutter contre des habitudes centenaires, convaincre de la nécessité du tri, tant pour notre portefeuille que pour les finances publiques, mais aussi pour s'intégrer dans une démarche environnementale.

Vos élus se sont donné 5 ans :

**2021 :**

♦ Dépôt des demandes de subvention et aides auprès de l'ADEME, de la Région et de CITEO.

♦ Préparation des consultations et opérations préalables nécessaires à la mise en œuvre de la Redevance Incitative.

2022 :

- ◆ Réalisation d'une enquête de porte à porte auprès de chaque usager afin d'expliquer le dispositif.

- ◆ Redimensionnement des tournées d'ordures ménagères et de collecte sélective.

- ◆ Validation de la grille tarifaire.

2023 :

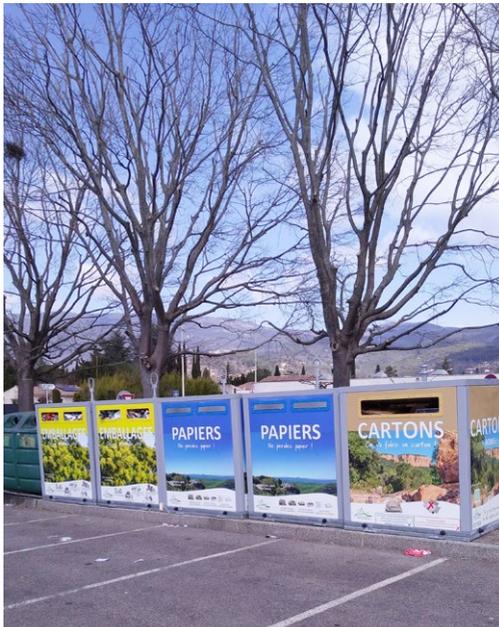
- ◆ Facturation «à blanc», c'est-à-dire poursuite du paiement de la TEOM, mais envoi d'une simulation en redevance incitative.

2024 :

- ◆ Passage à la redevance incitative.

Pour vous aider dans ce cheminement qui peut paraître un peu complexe, des ambassadeurs du tri pourront répondre à vos préoccupations ou questions.

[Retour Sommaire](#) ↗



## La maison de l'eau

Par Bernard HENRY

L'histoire toute récente de la Régie Intercommunale de l'eau n'a pas été un long fleuve tranquille.

En juin 2019, une minorité de blocage initiée par trois maires du Pays de Fayence a failli rendre moribonde une Régie pas encore née. Heureusement, une disposition spécifique des textes a permis d'annihiler cette tentative et une action en justice de ces dissidents a été déboutée. La Régie pouvait alors naître et prendre tout son sens.

Portée sur les fonts baptismaux le 1er janvier 2020 par les neuf communes du Pays de Fayence, la Régie a récupéré les compétences eaux et assainissement. Depuis, elle a démontré son impérieuse nécessité clarifiant les faits : un état des lieux parfois alarmant, des gestions communales très diverses, ou politiques et pas toujours adaptées qu'il a fallu détricoter et unifier.

Dans le même temps, au cours de

longues et difficiles négociations, la Communauté de Communes s'est vue confier la gestion des sources de la Siagnole. Exit donc E2S, l'historique attributaire.

Cela n'a pas été simple, certains sont encore résistants, mais on ne peut inverser le cours de l'Histoire.

Le mode de gestion choisi a été la régie intercommunale dont le siège provisoire est situé dans la maison de Pays à Fayence, 50 boulevard de l'aérodrome.

L'équipe constituée autour des agents de la régie municipale de Fayence s'est vite étoffée face à la multiplicité et la complexité des tâches. Il fallait reprendre tous les réseaux, identifier leur faiblesse, leur insuffisance, leur manque, les travaux de remise aux normes évalués à plusieurs millions d'euros étalés sur plusieurs années et en même temps assurer la gestion du quotidien. C'est une opération indispensable sans laquelle le

SCOT et nos PLU n'ont plus de sens et nos objectifs de développement impossibles à atteindre.

L'exiguïté des locaux et les difficultés d'extension du bâtiment actuel ont mené les élus à envisager la construction d'un bâtiment neuf sur un terrain appartenant à la commune de Fayence, quartier le Plan de Garelle, parcelle 127.

Le futur bâtiment d'une surface de 1500 m<sup>2</sup> environ se présente sur 3 niveaux et accueillera le siège de la régie des eaux du pays de Fayence, mais aussi le siège de la future SPL des eaux de la Siagnole.

- ♦ Un demi-sous-sol accueillera un pôle logistique ainsi que les vestiaires du personnel;

- ♦ Le RDC destiné à la réception du public abritera aussi le pôle direction et administrations;

- ♦ Le 1er étage sera réservé au pôle technique et aux locaux de la future SPL.

Le bâtiment sera construit pour assurer une démarche environnementale vertueuse : en effet, le sous-sol sera en béton, mais les deux niveaux supérieurs seront en bois ainsi que la charpente, ce qui permettra à l'édifice d'avoir une neutralité carbone.

De plus, grâce à une isolation renforcée, à des protections solaires, et une production d'électricité photovoltaïque, le confort en hiver et en été sera assuré avec une consommation d'électricité réduite.

Tous ces éléments permettront de prendre en compte la réduction du réchauffement climatique en nous inscrivant dans une démarche écoresponsable.

[Retour Sommaire](#) ↗



# CARROSSERIE



Contact

06 33 88 21 21



ZA La lombardie

298 chemin des colles

83440 TOURRETTES

Réparation toutes marques  
et toutes assurances

[www.carrosserie-b2g.com](http://www.carrosserie-b2g.com)

[carrosserieb2g@gmail.com](mailto:carrosserieb2g@gmail.com)



AUTOMOBILES

Contact

06 33 88 21 21



ZA La lombardie

298 chemin des colles

83440 TOURRETTES

Achat-Vente  
Dépot - vente

[ag.azurautoselection@gmail.com](mailto:ag.azurautoselection@gmail.com)

# Le pavage des rues du centre ancien

Par Bernard HENRY

C'est une affaire de quelques jours et la deuxième tranche sera terminée.

Ces travaux initiés en 2019 par la commune de Fayence puis transférés en 2020 dans le cadre des nouvelles compétences sur l'eau à la Communauté de Commune se découpent en trois tranches.

Il s'agit de procéder à la réfection du réseau des eaux usées datant de 1936, de remédier à quelques anomalies d'eaux parasites (gouttières se déversant dans le réseau, eaux de ruissellement de surface, déversements arrivant de nulle part...) qui encombrant la station d'épuration et la mettent dangereusement en surcharge lors de phénomènes météorologiques importants avec risques de débordements dans la Camandre.

Il s'agit également de reprendre le

réseau de distribution d'eau potable qui présentait de nombreuses fuites. Nous y avons trouvé de tout, un peu d'amiante, de vieilles canalisations en fonte, en PVC et quelques raccords pirates sans parler des caves souterraines et inconnues qu'il a fallu combler. Les canalisations ont été renforcées pour permettre l'installation de bouches à incendies réglementaires.

Enfin, pour parfaire l'ouvrage, nous y avons fait des travaux de réfection ou d'extension du pavage des rues en pierres naturelles.

Cette deuxième tranche débutée en septembre 2020 s'achèvera pour la saison d'été. La population et nos touristes retrouveront alors des ruelles agréables et désencombrées. Une réunion de quartier en septembre 2020 avait averti la population des nuisances à venir.

La troisième tranche débutera en septembre 2021 pour la réfection de la rue Droite et de la porte Sarrasine. À l'issue de ces travaux, le centre ancien du village sera entièrement rénové.

[Retour Sommaire](#) ↗

## MAT'LOC'

LOCATION DE MATÉRIEL  
CONFECTION

FLEXIBLES HYDRAULIQUES

POUR PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

04 94 76 18 81



WWW.MAT-LOC.COM

78 Ch. des Crouis RD 562 TOURETTES

mat-loc@wanadoo.fr



# Cadre de vie : C'est le printemps

Par Michèle PERRET



Le printemps est là, et selon la tradition « faisons le grand ménage »... Fayence n'y déroge pas. Les lampadaires ont tous retrouvé une couleur uniforme, plus de rouille ni de salissures. Place de l'église et allée Monseigneur de Fleury, jardinières et entourages des arbres ont été débarrassés de toutes mauvaises végétations. Le mur de soutènement de la salle de la Renaissance a retrouvé une couleur d'origine qui était masquée par la pollution des nombreux véhicules qui circulent sur cette voie. Par ailleurs, contact a été pris avec les éco-délégués du collège Marie Mauron, ces jeunes collégiens, qui ont hâte de faire part de leur réflexion sur le sujet environnemental et leur cadre de vie. Gageons que cette collaboration sera très fructueuse. Et bien entendu, le fleurissement de l'été est en cours de préparation.

[Retour Sommaire](#) ↗

## Débroussaillage : responsabilité et sanction

Par Patrice DUMESNY

Le printemps est là et nous nous dirigeons doucement vers la période estivale qui s'accompagnera, comme à son habitude, de grosses montées en températures propices aux risques d'incendie.

Les obligations légales de débroussaillage sont issues du Code forestier et notamment de ses articles L131-1 à L136-1. L'obligation de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts.

Cette opération doit être réalisée autour de l'habitation sur une profondeur de 50 mètres. Après constat de non-exécution, le maire peut adresser au propriétaire une injonction pour réaliser les travaux dans un délai fixé. Passé ce délai, il peut dresser un procès-verbal de 135 € et mettre en demeure le propriétaire. Si cette dernière reste sans effet, le maire peut faire réaliser les travaux d'office aux frais du propriétaire. Les agents assermentés de l'État, et depuis peu, la police municipale, peuvent également verbaliser les propriétaires lors de leurs constats de non-débroussaillage. Ils peuvent imposer une astreinte de 30 euros par jour et par hectare. En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaillage.



Pour plus d'information : <https://tinyurl.com/debroussaillage>



[Retour Sommaire](#) ↗

# Les services périscolaires en bref

Par Sylvie VILLAFANE et Christophe INACIO

## Les équipes restent mobilisées

Depuis la rentrée de septembre, les accueils périscolaires ont dû s'adapter face aux différents protocoles mis en place par la Direction Départementale Jeunesse et Sport. La prise en charge des enfants a été favorisée pour que ceux-ci se sentent le mieux possible malgré le contexte sanitaire avec gestes barrières et port du masque. Il a fallu se réinventer, recruter et accompagner les équipes sur le terrain afin d'offrir une sécurité optimale. L'enfant est resté au cœur des préoccupations.

### Les référents périscolaires :

**Château** : Mélanie Soubriez :

✉ [m.soubriez@ville-fayence.fr](mailto:m.soubriez@ville-fayence.fr)

**Colombe** : Anita Dumesny :

✉ [a.dumesny@ville-fayence.fr](mailto:a.dumesny@ville-fayence.fr)

**Ferrage** : Ludivine Isidore :

✉ [l.isidore@ville-fayence.fr](mailto:l.isidore@ville-fayence.fr)

et Justine Chesneau :

✉ [j.chesneau@ville-fayence.fr](mailto:j.chesneau@ville-fayence.fr)

## Le centre de loisir : « La vie en rose »

Lors des vacances de février, les enfants ont pu, au travers des différentes animations prendre le temps et voir « La Vie en Rose ».

Au programme : baby gym, yoga, renforcement musculaire, découverte des pratiques énergétiques et sortie au bois du Défens à la rencontre des chênes centenaires.

Pour clôturer ces deux semaines, les enfants et les jeunes ont offert un spectacle mêlant danse, chant et magie...

Les prochaines vacances auront lieu du 26 avril au 7 mai et la prochaine thématique sera : « La vie est un long fleuve tranquille » .

Les inscriptions se font en ligne via le site portail des familles et par mail :

✉ [c.inacio@ville-fayence.fr](mailto:c.inacio@ville-fayence.fr)

[Retour Sommaire](#) ↩

## Visite à la cantine

Le 19 février, M. le Maire a rendu visite aux enfants des écoles de la Colombe et de la Ferrage. À cette occasion, il a pu observer chacun d'entre eux lors du repas et lors des temps de jeux organisés. Il a également rencontré les agents du service Enfance Jeunesse Éducation et les a félicités pour la prise en charge de qualité malgré les contraintes sanitaires imposées par un protocole sanitaire très strict.

L'ensemble des repas sont préparés sur place, par le personnel de restauration scolaire au sein de la cuisine centrale. Courant avril, une prochaine visite est prévue à l'école du château.



# Et si on sortait à Fayence ?

Par service DAPEC



N'OUBLIEZ PAS  
DÉTACHEZ MOI ET GARDEZ MOI !

PROGRAMMATION,  
INFOS, HORAIRES  
SUR LE SITE  
INTERNET



[www.ville-fayence.fr](http://www.ville-fayence.fr)

## PROGRAMMATION DAPEC

☎ 04 94 85 00 35 (sauf le lundi)

Billetterie Place de l'Eglise les mardis, jeudis et samedis de 9h30 à 12h30  
ou en ligne : [www.ville-fayence.fr](http://www.ville-fayence.fr)

*Le maintien des manifestations reste soumis aux futures directives sanitaires liées à la Covid-19*

**ALTAÏR CONFERENCE**  
**DIM. 04 AVRIL à 16h30**  
**Espace Culturel - Salle Iris Barry**

**MA RUSSIE Tradition et modernité**  
Film documentaire de Michel DRACHOUSOFF

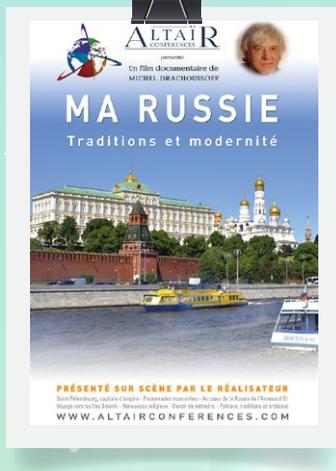
Michel Drachoussoff nous a passionnés et enchantés lors de la projection de chacun de ses 3 films consacrés à son pays d'origine, la Russie. Il nous offre des images exceptionnelles, une vision particulièrement personnelle des lieux les plus connus (Moscou, Saint-Pétersbourg), et de nombreux autres qui le sont beaucoup moins (Mer Blanche, Carélie). À ne pas manquer pour celui qui désire se plonger « autrement » dans les réalités et les mystères de ce pays fascinant.

Tarifs : 7,50€ et 5,50€

Gratuit pour les -12 ans accompagné d'un adulte

Billetterie possible le jour de la conférence dès 15h45

Retour Sommaire ↩



## LE COMTE DE BOUDERBALA VEN. 07 MAI à 20h30 Espace Culturel - Salle Iris Barry

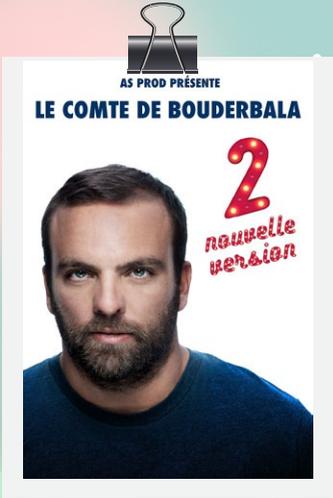
Après avoir rassemblé plus d'un million de personnes avec son 1er spectacle, le Comte de Bouderbala revient avec son très attendu second spectacle qui a déjà conquis 600 000 spectateurs.

En fin observateur, il se plaît à poser son regard corrosif et plein d'humour sur les dysfonctionnements de notre société. De l'état d'urgence à l'affaire Jawad, en passant par la crise des gilets jaunes, l'ancien basketteur pioche ses thèmes dans le quotidien des Français.

De son ton caustique, il dégomme tour à tour l'ignorance des religieux obscurantistes, sans laisser en reste Donald Trump ou Maître Gims. Toujours avec habileté et à un rythme soutenu, il provoque chez son auditoire un rire complice et libérateur.

Tarif unique : 34€

[Retour Sommaire](#)



## CELIBATAIRES VEN. 14 MAI à 20h30 Espace Culturel - Salle Iris Barry

Deux femmes, deux célibataires, deux façons d'appréhender l'amour.

Célia et Valentine sont amies. Elles partagent énormément de passions mais surtout elles partagent quelque chose dont elles aimeraient se débarrasser à tout prix... leur célibat. Suivez les pérégrinations de ces deux femmes aux caractères bien trempés dans leurs recherches pour trouver «Le bon». De club de rencontres en boîte de nuit, de Tinder à Meetic, de rencontres fortuites en rencontres hasardeuses, ces deux femmes vont nous faire partager leurs expériences, leurs coups de gueules, leurs coups de cœurs, leurs coups ratés, leurs joies, leurs peines...

Une comédie sur deux femmes modernes, qui parle de rencontre, de séduction, d'amour...

Avec des angles distincts, des points de vues différents abordés parfois de manière grave, parfois de manière légère mais toujours avec humour.

Auteur : Julien Sigalas

Artistes : Magali Solignat et Carine Samson

Metteur en scène : Irina Gueorguiev

Tarif unique : 6€



[Retour Sommaire](#)

# AUTRES EVENEMENTS



## Prix des cycles Patrick BERAUD Boulodrome Robert FABRE, Parking ST PIERRE Dim. 02 Mai à 14h



Concours de Pétanque en doublette non Fédéral. Ouvert à tous.  
Inscription sur place à partir de 13h15 ou par téléphone au 06 33 64 53 29.

Tarif : 10€ par doublette

[Retour Sommaire](#)

## Prix P.C IMMOBILIER CALLIAN Boulodrome Robert FABRE, Parking ST PIERRE Jeu. 13 Mai à 14h



Pétanque en doublette choisie, ouverte à tous.

Inscription sur place à partir de 13h30.

06 33 64 53 29 - 04 94 76 22 99

Tarif : 10€ par doublette

[Retour Sommaire](#)



## Challenge souvenir Marcel Semprini Boulodrome Robert FABRE, Parking ST PIERRE Sam. 22 Mai à 14h



Concours à Pétanque non fédéral.  
Challenge Souvenir Marcel SEMPRINI en doublette choisie.

Inscription sur place à partir de 13h15 ou par téléphone avant midi au 06 33 64 53 29. Jet du bouchon à 14h.

Tarif : 10€ par doublette

[Retour Sommaire](#)

**Grand Prix de Fayence  
et Prix des municipalites Fayence/Tourrettes**  
Boulodrome Robert FABRE, Parking ST PIERRE  
Berges Château du Puy, à Tourrettes  
Sam. 05 et dim. 06 Juin à 14h



**Sam. 05 :**

À 9h30 :

Concours V.I.P. Gentlemen sur invitation, (élus, sponsors, et meilleurs joueurs ou français).

À 14h :

12<sup>ème</sup> « GRAND PRIX DE FAYENCE » sous le parrainage de Dylan ROCHER, en triplète choisie.



*Dylan Rocher*

**Dim. 06 :**

À 8h30 : 1/4 finale et 1/2 finale.

À 14h :

1<sup>er</sup> « Grand Prix des Municipalités Fayence/Tourrettes » sous le marrainage de Cindy PEYROT, en doublette choisie. Dotation 1000 €.

À 15h :

Finale du Grand Prix. Dotation 3000 €.

Modalités d'inscriptions auprès de Monsieur Serge BILLARD au 06 33 64 53 29.



*Cindy Peyrot*

Tarifs : 15€ pour la triplète & 10€ pour la doublette

[Retour Sommaire](#) ↗



**FETE DE LA MUSIQUE**  
Lun. 21 Juin à partir de 18h30



[Retour Sommaire](#) ↗

# Sécurité routière

Par Patrice DUMESNY

Parce que les enfants sont réceptifs, à l'écoute, et que toutes les bonnes habitudes s'acquièrent dès le plus jeune âge, les services de la police municipale (PM) de Fayence interviendront à l'école de La Ferrage, avec l'aval du directeur de l'établissement et le concours des enseignants.

Le brigadier-chef principal Élie BORDAS a rejoint l'effectif de la PM au mois d'octobre 2020. Fort de son expérience en matière de police de la route, car ayant servi en brigade motorisée à Mandelieu, il dispensera de façon ludique une petite formation aux enfants selon le calendrier suivant :

- le 9 avril pour les classes de CM1,
- en octobre pour les classes de CE2, CM1 et CM2.

[Retour Sommaire ↗](#)

À la fin de cette formation, un petit test sera effectué. Les élèves assidus se verront remettre un permis piéton pour les classes de CE2, et un permis cycliste pour les classes de CM1 et CM2.



**Portes • fenêtres • volets (Alu – PVC – Bois)**

**Stores intérieurs & extérieurs**

**Volets roulants • rideaux métalliques • Serrurerie**

**Dépannage en serrurerie 24h/24h - 7j/7 - Vitrierie**

**112 C chemin du Fraïsse - Fayence • Tél. : 06 71 00 86 07**

# Le centre de vaccination intercommunal

Par Bernard HENRY



Un centre de vaccination de proximité évitant aux personnes âgées du territoire de se rendre à Draguignan ou à Fréjus était une priorité pour nous. Merci à toutes celles et à tous ceux, élus, personnels soignants, bénévoles qui, impliqués à des degrés divers, ont œuvré pour que cela soit possible.

## Historique :

### 9 février 2021 :

Le bureau communautaire (les maires des 9 communes) s'est réuni avec à l'ordre du jour la création d'un centre de vaccination sur le territoire. Deux communes se sont proposées pour relever le défi : Montauroux et Fayence. Avec un équipement existant, facilement identifiable, à proximité du centre de secours, avec des parkings dédiés et pratiques pour les PMR, sa situation géographique centrale, et l'appui du Dr MAGNETO, pharmacien, responsable du CPTS est-var (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), Fayence a finalement été choisie. Dès lors, en 4 semaines, le centre a été monté, équipé, sécurisé, validé par l'ARS et jugé opérationnel.

### 3 mars :

Arrêté préfectoral actant l'ouverture d'un centre de vaccination à Fayence.

### 10 mars :

Le centre de vaccination intercommunal a ouvert ses portes dans le gymnase Camille Courtois, 38 avenue Robert

Fabre à Fayence, et les premières injections du vaccin ont débuté.

Depuis, c'est sans interruption qu'il accueille, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, les candidats à la vaccination.

## Une organisation efficace articulée autour de 5 pôles :

- ♦ L'accueil téléphonique en mairie de Fayence (04 94 39 15 21). Deux lignes sont mises à disposition. Ce pôle est animé par M. Patrick ROUVERAND, responsable du GAPS (Groupement des Acteurs Professionnels de Santé).

- ♦ Le pôle médical sous la responsabilité du Dr MAGNETO (approvisionnement en vaccins, planning de rotation des médecins et infirmières).

- ♦ Le pôle administratif avec ses 2 entités :

- Le secrétariat pré-vaccinal : aider les personnes à remplir leur fiche de renseignements, éditer les dates de second rendez-vous, et vérifier que tout se passe bien dans la salle d'attente.

- Le secrétariat post-vaccinal : enregistrer la vaccination du patient, faire signer l'attestation au médecin et vérifier que tout se passe bien dans la salle de repos.

Ces missions sont réalisées principalement par des agents administratifs issus des CCAS, des mairies et quelques bénévoles. Jean-Paul CEZARIAT (réfèrent administratif) et Vivien VIAL coordonnent cette partie.

- ♦ L'accueil du public : Cette mission consiste principalement à accueillir les personnes qui se présentent au centre, les rassurer si nécessaire, informer ceux qui ne sont pas inscrits et leur indiquer la bonne démarche à suivre, à prendre la température, à vérifier les cartes CNI et CMU, la convocation, et à les orienter vers le circuit vaccinal.

Cette mission est assurée par les bénévoles, et coordonnée par M. Bernard HENRY, Maire de Fayence, et M. Patrick GIRAUDO, élu Fayençois.

♦ La coordination : Elle est confiée à un officier sapeur-pompier du SDIS du Var. (Arrêté préfectoral du 3 mars).  
 Merci au professionnalisme et à la bonne humeur de chacun. L'esprit communautaire a un sens et nous le prouvons.

Alors, au-delà des appréhensions et des «on-dit», faites-vous vacciner, on recense aujourd'hui plus de décès dus au virus qu'au vaccin ! Se faire vacciner est un acte salutaire pour votre santé, pour celle de vos proches, mais c'est aussi un acte citoyen pour vos commerçants, votre village, votre pays. Plus la vaccination s'étendra, plus vite nous desserrerons l'étau qui nous étouffe depuis un an.

Même vaccinés, n'oubliez pas les gestes barrière, continuez à porter le masque, respectez les distanciations sociales et évitez les embrassades. Ce sera pour plus tard !

[Retour Sommaire](#) ↗



*Au centre de vaccination, l'équipe a accueilli la doyenne de Fayence.*



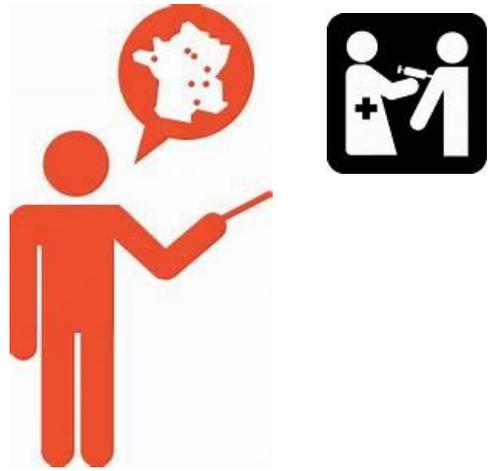
*Début février, le CCAS a amené une Fayençoise pour son 1er vaccin sur Draguignan*



Equipement Cuisine Professionnelle

**ETUDE - VENTE - INSTALLATION - SAV**

110 avenue de Provence - ZA la Barrière  
 83440 MONTAUX  
 Tél : 04 94 470 470 - Fax : 04 94 76 40 47  
[contact@planetecuisinepro.com](mailto:contact@planetecuisinepro.com)



# Des nouvelles de nos aînées

Par Bernard HENRY

## Notre doyenne fête ses 101 ans.

Andrée GUENTCH, plus connue sous le prénom d'Odette, est née le 22 mars 1920 à Lagraulière en Corrèze.

Après ses études, elle vit et travaille à Paris où elle rencontre Georges, né en Russie. Ils se marient en 1946 et de cette union naîtront deux garçons.

Alors directrice à la clinique Gibez, c'est lors de vacances à Fayence en 1968, qu'elle tombe amoureuse d'une bergerie située dans l'actuel Chemin de Draguignan, rebaptisée Lauzelie.

Après leur retraite, le couple s'y installe définitivement, recevant, outre leur famille, tous les amis parisiens et belges pour des vacances idylliques au soleil.

Au décès de son mari en 1993, Odette rejoint le club de bridge de Fayence dont elle devient un membre émérite. Jusqu'à ses 90 ans, elle participe à toutes les fêtes du club, et est la première à danser et l'une des dernières à partir...

La joie de vivre. Toujours élégante, elle ne penserait jamais à sortir sans porter de hauts talons! Curieuse de tout et

avide d'apprendre, elle continuera à voyager comme elle le faisait avec son mari.

Elle réside toujours à la Lauzelie où, jusqu'à ce jour, elle reçoit ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et son arrière-arrière-petite-fille.

Bravo Odette. Si je ne me trompe pas, vous êtes la doyenne des Fayençois.

Alors, portez-vous bien, encore longtemps, prenez soin de vous et... à l'année prochaine pour un pas de danse et une autre petite coupe de champagne !

[Retour Sommaire ↗](#)



à noter - à noter

## COORDONNÉES CCAS

Notre équipe est toujours disponible et joignable :

\*Secrétaire :

Claudine Clary

✉ [c.clary@ville-fayence.fr](mailto:c.clary@ville-fayence.fr)

☎ 04 94 39 15 31

\*Assistante sociale :

Corinne Alzia

✉ [c.alzial@ville-fayence.fr](mailto:c.alzial@ville-fayence.fr)

Les années folles. Tandis que Joséphine BAKER mène une revue triomphale, Coco CHANEL lance son fameux parfum N°5, et la France entière fredonne «Nuit de Chine, nuit câline». Dans cette insouciance générale d'après-guerre, ce 28 février 1921, à Paris, Anne-Marie FAUSSEMAGNE voyait le jour.

Une vie exemplaire tournée vers les autres, au travers de multiples engagements, animée par la passion du social et du bénévolat.

Le scoutisme lui permettra de rencontrer Stéphane, avec qui elle se marie en août 1942, et le restera 73 ans. De cette union naîtront 9 enfants (5 filles et 4 garçons) qui lui donneront des petits-enfants, arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-petite-fille.

En 1979, elle s'installe à Fayence avec sa meute de louveteaux et y mène à nouveau une vie d'engagements associatifs, notamment au sein de la catéchèse d'enfants de 6 à 12 ans, la Fédération des Familles Françaises, le Secours Catholique, le CCAS et bien

d'autres encore jusqu'en 2001.

Un parcours exemplaire, un modèle à suivre pour redonner à la population l'espérance, le sourire et la foi en son prochain.

Votre dernier acte de civisme : à 100 ans, vous vous êtes fait vacciner contre la COVID pour vous protéger, vos proches, mais également pour accomplir une fois encore un acte citoyen engagé envers les autres.

Cela méritait bien un bouquet de fleurs, une coupe de champagne partagée avec vos enfants pour vous dire que les Fayençois sont fiers de vous compter parmi les leurs.

[Retour Sommaire](#) ↗



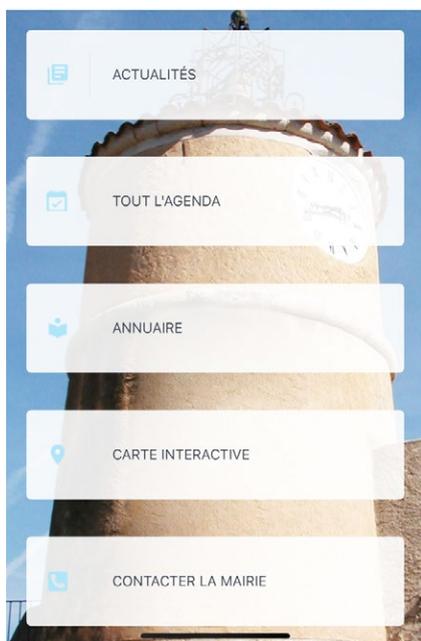
**TERRASSEMENT**  
**ASSAINISSEMENT - AMÉNAGEMENTS**  
**DÉMOLITION - VRD**

**04 94 39 54 66**

**QUARTIER LA LOMBARDIE - 83440 TOURRETTES**



La révolution digitale change profondément la relation au public ; elle crée un lien plus direct, plus intense, plus fort, et donc par définition, la communication municipale prend une importance considérable. Et le sujet n'est pas tant l'adaptation aux nouveaux usages, mais plutôt les nouvelles attentes des usagers, en particulier les plus jeunes.



Fayence se devait de prendre le train du progrès en se dotant de vecteurs de communication modernes. Au delà du site internet en pleine refonte, prenant en compte la nouvelle charte graphique et des informations épurées, au delà des panneaux électroniques d'information déjà en place (devant la mairie et l'école du Château), une présence sur Facebook et Instagram, la ville se verra bientôt dotée d'une application mobile qui complétera l'offre et permettra à chaque Fayençois de rester « connecté » avec son village !

Par Alain BOURDERAU



sans se retourner ni se soucier du regard des autres...

La municipalité s'est donc donnée pour objectif de redonner vie, au moins temporairement, le temps qu'un nouveau locataire investisse les lieux, à quelques vitrines du centre-ville, avec l'accord de leurs propriétaires.

Le développement de l'animation culturelle et du patrimoine bâti sont des atouts pour un centre-bourg en termes de visibilité et de notoriété qui vont bien au-delà des limites de la commune. Ces atouts constituent une pierre angulaire non seulement de l'attractivité touristique de Fayence, mais également de la qualité du cadre de vie. En offrant, des « vitrines positives » valorisant à la fois l'identité, l'histoire, le patrimoine, la force de créativité, l'engagement de la mairie et des associations, c'est l'image du cœur village et son mode vie ancien et présent qui constituent un attrait. Intéressé par le projet ? N'hésitez pas à écrire à :

✉ [a.bourderau@ville-fayence.fr](mailto:a.bourderau@ville-fayence.fr)

[Retour Sommaire](#) ↩

## Commémoration

Par Alain BOURDERAU

Une cérémonie commémorative s'est déroulée vendredi 19 mars 2021, à l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, à la stèle du Grand Jardin à Fayence, en présence de nombreux anciens et autorités locales. Une remise de décorations a eu lieu à l'issue du rassemblement, en présence de M. Bernard HENRY, maire de Fayence.

[Retour Sommaire](#) ↩



# La planète pétanque à Fayence

Par Philippe FENOCCHIO

Les 5 et 6 juin prochains, champions du monde et d'Europe masculins et féminins s'affronteront sur notre boulo-drome. Les plus grands noms de la discipline seront présents, lors d'exhibitions et de concours parrainés par Dylan Rocher (5 fois champion du monde) et Cindy Perrot (championne d'Europe en titre).



*Dylan Rocher*



*finalistes de la dernière édition :  
Lucien Emmanuel/Philippe Quintais/Philippe Suchaud  
contre Henri Lacroix/Cortes Simon/Rio Robin*

## CYCLISME

Le tour des Alpes Maritimes et du Var, lors de l'étape Fayence - Fayence du 20 février a été une réussite. Un air de fête s'est emparé du village, apportant joie et couleur dans les circonstances actuelles.

[Retour Sommaire](#)



*Le podium*



*Départ de la course*

Une mauvaise idée !

Monsieur Bernard Henry, maire de Fayence, persiste dans son projet de création d'une halle marchande à la place du bar des campagnes sur la place centrale de notre village. Nous, élus d'opposition, pensons que c'est une faute. Notre projet était de redynamiser le cœur du village en créant un lieu chaleureux et vivant d'animations, de rencontres, d'échanges. La redynamisation du village ne passera pas par cette halle, nous en sommes convaincus. Elle sera au mieux ouverte le matin, quid des après-midis et des soirées ? Les parkings éloignés avec une forte dénivellation ne permettront pas de fidéliser la clientèle. La présence sur le même site du marché entraînera une concurrence mal venue. La création de cette halle ne soutiendra pas les agriculteurs du Pays de Fayence. Ils ont déjà trouvé des solutions intelligentes pour vendre soit directement sur leur lieu d'exploitation (ferme des Claux et d'autres), soit par le biais d'associations (ferme du laquais), soit dans les supermarchés (rayons de produits locaux). Le coût de ce projet, estimé à 885 000 €, hypothèque la réalisation d'autres dossiers beaucoup plus importants comme la rénovation de nos écoles qui se trouvent dans un état de délabrement tel que même les locaux temporaires faits de container ont des toits qui fuient. Ce n'est pas un projet profitable à l'attractivité de notre commune qui a grand besoin de se dynamiser afin d'enrayer son déclin. Malheureusement, la majorité occulte nos propositions au lieu de nous associer à la gestion de notre belle commune. Nous restons ouverts à toute collaboration constructive avec la majorité actuelle.

[Retour Sommaire](#) ↗



**Livraison de Fioul Domestique & GNR**

**Ramonage Cheminée Bois**

**Entretien Chaudières Fioul, Dépannage & Remise en route**

**Vidange, Nettoyage, Dégazage & Pose de Cuve**

**Plomberie Générale, Dépannage**

**Tel : 04 94 76 43 86 // 06 71 72 74 73**

**Mail : bressi.fioul@hotmail.fr**

**291 chemin de Gimbrette - 83440 MONTAUROUX**



*Var* FAYENCE



*Var* FAYENCE



*Var* FAYENCE



Mairie de Fayence  
2, place de la République  
83440 Fayence

04 94 39 15 00  
contact@ville-fayence.fr  
ville-fayence.fr